CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Chapitre 7

Comment parler des drames à l'enfant ?

Romano Hélène

Dans **L'enfant face au traumatisme (2013)**, pages 97 à 102

Chapitre

Nous avons décrit tous les enjeux à l'œuvre dans ce type de situation et toute l'attention à porter aux enfants, petits et grands. Mais comment leur en parler ? S'il s'agit d'événements privés, les proches peuvent se sentir plus ou moins concernés mais du fait de l'évolution technologique, les enfants sont aussi exposés, quotidiennement, à d'autres drames. Lors de catastrophes et de drames particulièrement médiatisés, l'impact sur la population peut être important et les enfants peuvent en devenir réellement des victimes collatérales. L'actualité récente met en exergue des drames toujours plus sordides : assassinats familiaux, trois jeunes sœurs fauchées sur l'autoroute, 35 morts sur un bateau de croisière, 28 morts dans un bus scolaire de retour d'un centre de vacances, enlèvement et assassinat d'enfants, tuerie de militaires en pleine rue

1

et exécution de trois enfants et d'un adulte dans un établissement scolaire à Toulouse, dépeceur de Montréal, etc. Ces situations dramatiques ont pour spécificité d'entraîner une couverture médiatique importante et de véritablement contaminer les personnes informées de tels drames. Des enfants ont été victimes directes de ces drames : tués, blessés, témoins visuels, enfants endeuillés par la mort d'un parent ou d'un frère ou d'une sœur. D'autres ont été exposés, via les images, à la violence de ces événements.

Comment parler à l'enfant ?

Il est ici essentiel de rappeler qu'un enfant seul n'existe pas. Pour grandir, se sentir en sécurité, comprendre le monde extérieur, l'enfant a besoin de l'autre et tout particulièrement de ses proches. Les prises en charge d'enfants exposés directement à des événements traumatiques nous permettent de constater que ce n'est pas tant la gravité du drame qui fait impact traumatique dans la vie psychique de l'enfant que les réactions de son entourage. Quand l'enfant se sent incompris, rejeté, abandonné par celui censé le protéger, l'effondrement psychique peut être majeur et venir amplifier les troubles post-traumatiques éventuels. Il s'agit pour l'adulte de rester disponible psychiquement pour l'enfant, c'est-à-dire d'être en capacité de contenir sa détresse, de le soutenir, de le rassurer, de le protéger, de ne pas tenter de dénier la violence de ce qu'il a pu ressentir et de l'accompagner. Mais nous l'avons rappelé il peut être difficile voire totalement impossible de rester disponible pour l'enfant, surtout lorsque l'adulte est lui-même exposé à l'événement traumatique et psychiquement blessé. Du côté des proches moins exposés et des professionnels, la principale difficulté est liée à la méconnaissance des conséquences psychotraumatiques sur l'enfant (Bailly, 1996), en particulier pour le bébé et les très jeunes enfants qui

n'ont pas les mêmes modalités d'expressions post-traumatiques que les plus grands (Baubet et Moro, 2005 ; Romano, 2010) ; cela peut conduire à une banalisation voire à un déni de la réalité de l'existence du trauma chez l'enfant, comme en témoignent les réflexions du type « il est trop petit pour comprendre », « il va oublier » « cela ne sert à rien de lui en parler, il ne peut pas comprendre » (Romano, 2010). L'enfant, aussi jeune soit-il, n'est pas un mollusque. Même s'il n'a pas les capacités cognitives et la maturité affective d'un adulte, nous avons rappelé qu'il perçoit les bouleversements autour de lui et peut être durablement blessé psychiquement par les réactions de son entourage.

4 Face à un événement traumatique, l'enfant a besoin de retrouver la confiance en lui et en l'autre à un moment où tous ses repères, toutes ses croyances ont été mises à mal, voire anéanties par l'événement (Cyrulnik, 1999 ; Manciaux, 1998 ; Romano, 2010). Les termes le plus souvent utilisés pour désigner ces adultes sont ceux de tuteurs de résilience, de développement, d'adultes transitionnels. Lorsque l'enfant bénéficie de proches en capacité de rester psychiquement disponibles pour lui, il peut se réinscrire dans un réseau d'appartenance humanisant où son histoire traumatique sera un temps de sa vie mais ne réduira pas sa vie à cet événement, aussi dramatique soit-il (Delage, 2002 ; Romano, 2011).

5 Nous avons déjà présenté les modalités de prise en charge des enfants exposés à un événement traumatique (Romano, 2006, 2009, 2011) et nous souhaitons ici centrer notre propos sur la prise en charge des enfants directement témoins. Pour illustrer notre propos nous prendrons l'exemple de ce qui s'est passé suite aux tueries de Toulouse et de Montauban. L'impact émotionnel a été très fort lorsque des enfants ont été tués et lorsqu'ils l'ont été dans une école,

lieu de vie et non de mort. Même si cet établissement était confessionnel, l'identification projective a été massive, et les témoignages de nombreux parents habitant à des centaines de kilomètres l'ont prouvé : « cela aurait pu arriver à nos enfants ». La couverture médiatique sans précédent a conduit à un contexte de terreur et d'insécurité, à grand renfort de détails morbides des tueries. Elle a entraîné un court-circuitage élaboratif, l'information étant donné en temps réel, sans aucun recul de la part des journalistes, conduisant parfois à des précipitations explicatives (Romano & Crocq, 2010). Le sujet, pour comprendre, a besoin de temps, d'espace pour traduire des informations et en faire un récit ; et ce, d'autant plus, qu'elles paraissent impensables. L'immédiateté de la transmission d'images et de témoignages détruit tout espace réflexif pour les spectateurs, qui les subissent, passifs derrière leur écran. Si les adultes sont en difficultés pour comprendre les images et supporter leur violence, l'enjeu est d'autant plus important pour les enfants qui n'ont pas les mêmes ressources cognitives et représentationnelles que l'adulte. Des milliers d'enfants sont restés face aux écrans et radios, allumés sans fin dans les domiciles. Les adultes bouleversés n'ont pas toujours réalisé l'impact que ces images pouvaient avoir sur leurs enfants. Pour exemple, pour les petits, qui n'ont pas les capacités cognitives des adultes, ce n'est pas un tueur qu'ils ont vu mais des centaines, comme autant d'images diffusées. Pour les plus grands, l'accumulation d'interviews et d'avis, parfois contradictoires sur le contexte, le profil du mis en cause et ses motivations, a pu entraîner une réelle confusion et une insécurité sur « qui croire ? que croire ». Sans compréhension des faits, aucun décryptage n'est possible et l'image peut devenir traumatique en tant

que telle et créer une intrusion psychique durable. Elle peut aussi réactiver d'autres événements traumatiques personnels antérieurs ou d'autres expériences de désastre relationnel vécues par l'enfant.

6 L'instauration d'une minute de silence, si elle peut s'entendre pour les adultes, dans un tel contexte d'émotion collective pour restaurer une cohésion nationale, reste discutable pour les enfants en particuliers les plus jeunes. L'instaurer par une injonction politique, imposée sans aucun repère aux professionnels pour les aider à la mener à bien, peut conduire à des non-sens et majorer la détresse d'enfants et d'adolescents confronter aux difficultés de leur enseignant chargé de l'effectuer.

7 Si le jeune enfant ou l'adolescent reste seul face aux images et aux procédures imposées, si aucun adulte ne prend le temps de lui en parler, de les décrypter AVEC lui, il restera seul face à ses croyances, ses interrogations et ses peurs. Selon ses ressources antérieures, il pourra ou non résister et ne pas s'effondrer face à la violence des faits ou des images. Sans adulte pour prendre soin de lui et s'ajuster à lui, l'enfant n'aura d'autres recours, pour survivre psychiquement, que de tenir à distance les faits traumatiques. Ce clivage résilient se traduit par le fait qu'une partie de l'enfant tient compte du réel, tandis que l'autre le dénie. Face à la banalisation voire au déni de son entourage, ce processus adaptatif, très coûteux, permet à l'enfant de ne pas s'effondrer psychiquement face à un environnement incapable d'entendre sa détresse. Il survit au prix du silence sur son passé. Ceux qui semblent se dégager plus facilement de l'impact traumatique, ont bénéficié d'un entourage qui a su rester disponible, c'est-à-dire qui a pu reconnaitre la réalité de leur vécu, ne pas la réprimer et ne pas les condamner au clivage résilient.

À ÉVITER…

• l'injonction à parler : l'abréaction en immédiat peut être hautement traumatogène si la parole est forcée et l'enfant obligé de parler ;
• la déculpabilisation compassionnelle (« ce n'est pas de ta faute », ce qui revient à dénier la croyance de l'enfant et ce qu'il tente de mettre en place pour donner sens à l'événement. Cela détruit le lien de confiance qu'il y avait avec l'adulte ; l'enfant constatant que l'adulte ne le comprend pas) ;
• la fausse réassurance (« ne t'inquiète pas ça va aller ») ;
• la banalisation (« il y en a eu d'autres avant toi ») ;
• la dramatisation (« c'est horrible, c'est une tuerie ») ;
• le déni (« il est trop petit » ; « il ne peut pas comprendre », « il ne faut pas lui en parler pour ne pas le traumatiser davantage »).

À PRIVILÉGIER…

Il s'agit avec beaucoup d'humilité et d'attention, de s'ajuster à l'enfant, c'est-à-dire partir de ce qu'il a compris de ce qui s'est passé, sans se précipiter sur nos propres interprétations et certitudes :

- s'assurer que l'enfant n'est plus directement exposé à ce qui peut l'avoir traumatisé ;
- avoir du temps et prendre tout le temps nécessaire pour ne pas mettre de pression sur l'enfant ;
- ne pas multiplier les adultes autour de lui au moment de l'annonce ;

- adapter son vocabulaire avec des mots simples, rester factuel, sans chercher à aggraver le caractère dramatique de la situation ;
- si l'enfant pose une question, ne pas se précipiter pour lui répondre, mais lui demander ce qu'il pense lui. Aucune question n'est gratuite, l'enfant a toujours élaboré une théorie et si l'autre se presse à lui répondre sans chercher à comprendre ce qu'il a élaboré comme croyances, il sera bien souvent totalement à côté de ce que l'enfant a compris ; ce non-ajustement à l'enfant conduit au fait que l'adulte n'est plus alors capable de le comprendre ;
- demander à l'enfant ce qu'il a compris, ce qu'il a vu, ce qu'il pense, sans l'obliger à parler s'il ne le veut pas ;
- rester disponible car il est fort possible que l'enfant souhaitera en parler plus tard ;
- restaurer le sentiment d'appartenance en parlant des autres enfants sans cibler d'emblée sur l'enfant concerné (« quand je pense à ce qui t'est arrivé, je pense à d'autres enfants qui ont vécu des choses comme toi, et je me disais que… »). Parler de l'autre peut permettre à l'enfant d`avoir un support élaboratif plus accessible que s'il était contraint de parler de lui ;
- mettre des mots sur ses propres émotions pour permettre à l'enfant de comprendre qu'il n'est pas responsable de la détresse de ses proches mais que celle-ci est liée à l'événement. Mettre des mots sur ses propres émotions permet de les contenir et autorise aussi l'enfant à s'exprimer ;
- comprendre que beaucoup d'enfants adoptent une attitude en faux self, hyperadaptée aux attentes de ses proches,

c'est-à-dire qu'ils veillent à ne pas les inquiéter davantage, à ne pas s'exprimer par crainte de ne pas être crus, d'être jugés pour ce qu'ils pensent ;

- proposer aux parents des espaces pour échanger avec des professionnels formés à la question du psychotraumatisme de l'enfant et qui pourront leur apporter des éléments de repérages en immédiat et en différé sur des troubles éventuels.

Pour « soigner malgré tout » (Baubet et Moro, 2005), rester un « parent malgré tout », il nous semble essentiel de s'ajuster à l'enfant exposé à l'événement traumatique, qu'il soit directement exposé ou indirectement via les médias. Sans cet accompagnement, le risque est que l'enfant reste seul face au trauma avec d'inévitables conséquences sur la qualité de ses relations avec ses proches et sur son devenir.

Auteur

Romano Hélène

Mis en ligne sur Cairn.info le 04/01/2016

Facebook Twitter Imprimer Plus d'options...

Chapitre suivant

Pour citer cet article

Distribution électronique Cairn.info pour Dunod © Dunod. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Cairn.info | Accès via Université de Lausanne